Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du mardi 18 mai 2021 à 20 heures

<u>Présents</u>: MMES et MM: MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodololphe, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire fait observer une minute de silence à la mémoire de Robert TISSOT, 1er adjoint, décédé des suites du covid.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 mai 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Délibération sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2021.

Les services académiques demandent que la commune se prononce sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.

Il s'agit de renouveler la demande de dérogation pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette demande qui vaudra pour 3 ans.

Acquisition d'une portion de terrain jouxtant la maison « Pralas » cadastrée AC157

Les propriétaires de la maison sur la place de l'église avaient demandé en 1992 l'usufruit de cette toute petite parcelle afin de créer une petite loggia pour accéder à leur entrée. L'autorisation avait été accordée.

Cependant, cette maison ayant vocation à être vendue, cette parcelle n'est pas transmissible en l'état. Elle doit donc être acquise légalement.

Le conseil municipal accepte donc à l'unanimité de la céder pour un euro symbolique, étant entendu que les propriétaires actuels prendront entièrement à leur charge les frais inhérents à cette vente.

Aménagement du parking place du palud.

Mise en place de rondins de bois, qui servent de butoirs sur les emplacements de parking. La décision est prise de les installer par nos propres moyens, en achetant des rondins de 2m/2,50m et en les fixant au sol. L'idée retenue est de fixer des demi-rondins.

Autres aménagements

- Matériel urbain.

Le conseil municipal décide de l'achat de 6 bancs pour la somme de 999 €. Ces bancs seront installés place du palud, de l'église.

Il restera à trouver des aménagements (bacs...) pour éviter le stationnement en certains endroits de la grande rue.

- Placette du cuvage

Sébastien Fêche informe qu'il a pris rendez-vous avec l'entreprise Défibois pour établir un devis pour la charpente.

Il va demander par ailleurs un devis de maçonnerie.

- Tour des œufs

Concernant la rénovation possible de la base, l'idée retenue et de contacter le professeur de la section « patrimoine bâti » pour prendre un avis et peut-être voir si le lycée peut assurer ces travaux.

Cyril Goutailler informe que l'achat des végétaux pour les massifs s'élève à 564,45 euros TTC, plus 3 albizias à 120 euros TTC chacun. L'approvisionnement des fleurs annuelles, assuré par Alexandre Simon, représente 175,07 euros.

On n'a pas trouvé d'animaux (chèvres ou moutons) pour l'entretien des espaces verts des terrains communaux.

Autres interventions

- Michel Bussery fait part d'un message de la directrice de l'école qui remercie le conseil municipal pour l'investissement financier consenti qui a permis l'équipement numérique avec l'installation dans les classes de tableaux blancs et vidéoprojecteurs interactifs.

Il indique qu'il a contacté Orange pour l'installation d'une box fibre. À l'école. Les membres du conseil municipal demandent qu'une box fibre soit également installée en mairie.

Enfin il informe les membres du conseil de la tenue prochaine d'une séance du conseil municipal des enfants, le samedi 29 mai.

- René Baudouin rend compte de la visite de vérification de la station d'épuration par le service départementale MAGE (Mission d'Assistance et de Gestion de l'Eau). Il indique que le niveau des boues est élevé et qu'il faudra bientôt curer les lagunes. D'autre part, il conviendrait de sensibiliser les habitants afin qu'ils ne jettent pas dans les toilettes les lingettes et serviettes non biodégradables...
- Geneviève Planche informe de la tenue de 2 animations sur le week-end de Pentecôte, organisées par « Pays d'art et d'histoire » et gérées par l'office de tourisme Forez-Est.

D'autre part, le festival de musique de chambre organisé par « Jeux d'Ensemble » se déroulera la première semaine d'août et se terminera, comme habitude, à Néronde.

- Marin Clairet, en tant que responsable de l'association cantine, fait part des difficultés rencontrées dans la gestion de ce service en raison du retard de paiement de quelques familles. Il souhaite qu'une étude soit faite pour mettre en place un service informatique.
- Gérard Moncelon fait part de dégradations de poubelles en bas du village.

Il informe de l'obtention d'une subvention départementale de 7 000 euros qui s'ajoute à la subvention de la région déjà obtenue (8 800 euros), pour les travaux de la placette du cuvage.

Il informe également que toutes les subventions demandées pour l'aménagement global du bourg (État, Région, Département) ont été versées au budget communal.

Pour la préparation des élections, il faudra trouver suffisamment d'assesseurs, avec pour ceux-ci la nécessité d'être vaccinés.

	Proc	hain	Conseil	M	unici	oal	mardi	. 29	juin	202	1.
--	------	------	---------	---	-------	-----	-------	------	------	-----	----

Le Maire Le secrétaire de séance

Gérard MONCELON Michel BUSSERY